



## VILLE D'AUBANGE

# ENQUETE DE PUBLICITE AVIS A LA POPULATION

*cf. au décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014 (Titre 3 section 2 article 12 et 13 et section 5 article 24, 25 et 26)*

Concerne la demande de **Monsieur CLAISSE Kyllian**, relative à l'**acquisition d'un excédent de voirie communale**, situé devant son habitation sise rue du Haut 150 à 6792 Rachecourt.

Le dossier est consultable à l'Administration Communale à partir du **16 août** jusqu'au **16 septembre 2024**.

<u>Date de l'ouverture de l'enquête</u>	<u>Lieu, date et heure de clôture de l'enquête</u>	<u>Les observations écrites peuvent être adressées au</u>
16 août 2024	Service Urbanisme Rue Haute n° 22 à 6791 Athus le 16 septembre 2024 à 15h	Collège communal de la Ville d'Aubange Rue Haute 22 6791 Athus

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, le lundi, mardi, mercredi et vendredi sans rendez-vous de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous uniquement.

Tout intéressé peut formuler ses observations, par mail ([urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)), par courrier ordinaire ou orales auprès de l'Administration Communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture d'enquête.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous le 20 et 27 août, le 3 et le 10 septembre de 16h30 jusqu'à 20h dans les bureaux du service urbanisme, rue Haute n° 22 à 6791 Athus. Toute personne souhaitant consulter le dossier en soirée doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Urbanisme par téléphone (063 43 03 10) ou par mail ([urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be))

Aubange, le 29/07/2024

La Directrice générale,  
TOMAELO H.



Le Bourgmestre,  
KINARD F.